

Extension du réseau départemental de communications électroniques Très Haut Débit

Pour lutter contre la fracture numérique, renforcer l'attractivité de ses territoires et contribuer aux besoins des générations futures, le Conseil départemental de Vaucluse investit dans un programme ambitieux, afin que l'intégralité de son territoire bénéficie du Très Haut Débit (THD) à l'horizon 2022. Les opérateurs SFR et Orange ont choisi de déployer la fibre optique dans 46 communes les plus peuplées. C'est sur le reste du territoire, soit 105 communes, que le Département agit avec l'ensemble de ses partenaires, dont l'Europe, afin de garantir à terme une connexion THD à tous, y compris aux secteurs plus ruraux.

Une réelle volonté départementale de répondre aux enjeux de développement de son territoire et aux besoins de la population

En zone d'intervention publique, plus de 170 millions d'euros auront été investis dans le réseau d'initiative publique en FttH, par l'État, la Région Sud, l'Europe, le Département, les EPCI vauclusiennes et Vaucluse Numérique.

Le soutien unanime de l'ensemble des cofinanceurs publics a constitué un réel levier pour ce projet d'envergure scindé en 3 phases de travaux pour un total de 120 000 foyers/prises FttH concerné(e)s :

- › Le PER : premier établissement de réseau (de 2012 à 2014),
- › Le PD1 : premier plan de déploiement (de 2017 à 2019),
- › Le PD2 : deuxième plan de déploiement (de 2019 à 2021).

Le projet FEDER s'inscrit dans ce programme de déploiement global au travers de la phase 2, à savoir le premier Plan de déploiement, comptant 55 000 prises FttH réparties sur 9 intercommunalités, soit 39 communes de la zone d'intervention publique. Dans le détail, le projet FEDER c'est :

- › Un périmètre : le 1er plan de déploiement (23 communes / 39),
- › 18 000 foyers connectés



- Montant du projet : 68,5 M €
- Conseil Départemental de Vaucluse : 8,1 M €

- Aide européenne : 5,3 M €

Les objectifs du projet

Le fonds FEDER permet de financer spécifiquement 18 300 prises FttH (sur 55 000) en équipant en Très Haut Débit des «plaques» comprenant 24 sites prioritaires (santé, enseignement, social). La répartition de ces plaques permet d'assurer la complétude des communes déjà équipées lors de la première phase de déploiement FttH, à savoir le PER, ayant bénéficié du fonds européens (FEDER et FEADER), et correspond aux zones les moins bien desservies en ADSL.

Les enjeux pour le territoire

Le déploiement massif du Très Haut Débit constitue un enjeu majeur en Vaucluse. Un enjeu en termes de confort des usagers, des travailleurs, des télétravailleurs, mais aussi de compétitivité des entreprises, d'égalité et d'attractivité des territoires. En cela, le Très Haut Débit constitue un accélérateur de développement.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09